

## Suite du tome I

### 2.0. Quelques données sur l'économie actuelle

---

#### 2.1. L'Allemagne depuis les lois Hartz / Les problèmes liés à l'euro

Nous parlions, en évoquant la restructuration de l'économie allemande, depuis l'instauration des lois Hartz, dès l'année 2003, de la nécessité, faite à telle ou telle communauté nationale, d'abaisser son niveau de vie, afin de permettre aux entreprises qui, du pays concerné, exportent leurs productions à l'étranger, d'en exporter plus, grâce à des coûts de production abaissés, et de permettre, ainsi, à la balance commerciale du pays, de retrouver son équilibre, si elle était déficitaire jusque là.

Et si ces entreprises-là sont en concurrence, avec d'autres, à l'intérieur même du pays, il se trouve qu'en réduisant leurs charges (représentées, majoritairement, par des salaires), elles feront à nouveau - du moins en théorie - des bénéfices si elles faisaient des pertes jusque là.

En pratique, les choses prendront une tournure différente.

Mais cela signifie aussi qu'il faut faire la différence, entre, d'une part les effets de la déflation salariale lorsque les entreprises du pays concerné luttent avec des entreprises étrangères sur un marché qui est, ici, mondial, et, d'autre part, les effets de la déflation salariale lorsque les entreprises du pays luttent entre elles sur un marché qui est, là, national.

Car, dans le premier cas, la déflation va créer des emplois, ou maintenir ceux existants, sur le territoire national. Alors que, par comparaison, la déflation conduira, dans le second cas, à une destruction des emplois, sur tout le territoire national, et ce pour la raison suivante : le fait de voir chaque entreprise se restructurer, du point de vue des coûts, afin de lui permettre de conserver, voir d'augmenter ses parts de marché, face aux entreprises concurrentes, ce fait-là ne va pas se produire toutes les fois que toutes les entreprises emploieront les mêmes méthodes pour parvenir à leurs fins. Puisque, en ce cas, la demande globale (qui n'est rien d'autre - il est bon de s'en souvenir - que l'addition des revenus générés par toutes les entreprises, durant la période courante), aura baissé d'autant.

Cela signifie donc que la déflation salariale, et, au-delà, la précarisation du statut même du travailleur, ne peut avoir des effets positifs, pour un pays donné, que si celui-ci est très fortement engagé, par la taille même de son commerce extérieur, au sein de l'économie monde.

Car, à la limite, le pays tout entier, peut être, dans ces conditions, regardé, du point de vue productif, comme une seule et même entreprise dont la survie dépend de la compétitivité de ses produits (et ce aussi bien en termes de coûts de production et

de vente, qu'en termes d'innovations technologiques incluses en eux), une fois ceux-ci vendus sur les différents marchés du monde.

\*\*\*\*

Et telle est d'ailleurs la philosophie des autorités allemandes sur cette question.

Du moins depuis que l'ex chancelier Schröder a décidé de déréguler au maximum, ou de flexibiliser au maximum, le marché du travail, sur tout le territoire allemand, et de durcir, dans le même mouvement, et grâce aux lois Hartz, les conditions permettant aux chômeurs de toucher les allocations de chômage, ainsi que celles les obligeant à retrouver rapidement du travail.

Or de telles mesures permettront aux capitalistes entrepreneurs allemands de réduire - dans les secteurs non soumis aux conventions collectives négociées, à propos des salaires et des conditions de travail, entre le patronat et les syndicats - les salaires par unité produite.

Et pour mieux y parvenir, ces mêmes entreprises vont supprimer, au maximum, les contrats de durée indéterminée, et les remplacer par des contrats qui feront des travailleurs des intérimaires, autrement dit des gens fonctionnant à la demande, sur appel, de la part des entreprises.

Et au lieu de travailler à temps plein, ceux-là travailleront à temps partiel, si les entreprises n'ont pas, dans leurs cartons, assez de commandes pour les employer à journée faite.

\*\*\*\*

C'est dire que le statut du travailleur allemand va se précariser, obligeant certains travailleurs à vivre d'expédients (intérim, temps partiel, petits boulots, etc.), pour nouer les deux bouts.

Même précarisation du côté des assurances sociales, puisque les sommes versées par les caisses d'assurance vont fortement baisser, ne serait-ce qu'en raison d'un manque patent, chez elles, de liquidités.

Quant aux entreprises, toutes ces mesures leur permettront de réduire les salaires et les charges sociales supportées par elles, et notamment celles qui, jusque là, étaient inscrites dans des contrats de durée indéterminée qui, maintenant que ceux-ci ont été remplacés par des contrats de durée déterminée, accordés aux travailleurs, ainsi que par des contrats passés directement avec les sociétés de placement qui ont pris les intérimaires sous leur tutelle, les dispensent, désormais, de telles charges.

\*\*\*\*

Si donc le niveau du chômage, en Allemagne, est, aujourd'hui même (fin année 2013 - puisque le texte de base relatif à cette section datait de cette époque), moindre que dans les autres pays, les chiffres statistiques masquent, d'une part le sous-emploi d'une partie de la population active, et, de l'autre, un revenu qui n'a plus rien à voir avec ceux inclus dans les contrats de durée indéterminée.

Il faut néanmoins préciser (le présent paragraphe a été rajouté au texte de base ; puisqu'il date du mois de février de l'année 2015) qu'un salaire minimum a été institué, en Allemagne, par le gouvernement allemand dirigé par Mme Merkel (en l'occurrence avec l'approbation du Parlement), lequel s'élève, aujourd'hui même (i.e. février 2015) à 1'473 euros contre 1'458 en France, selon une enquête d'Eurostat publié sous le site

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2015/02/26/20002-20150226ARTFIG00219-le-salaire-minimum-mensuelest-desormais-bien-plus-eleve-en-allemande-qu-en-france.php>

et datée du 26 février 2015.

Mais cela signifie aussi que l'Allemagne a dégagé, ces derniers mois (i.e. fin 2014 - début 2015), plus de croissance économique, en raison d'un rapport productivité /salaire plus élevé en Allemagne qu'en France.

\*\*\*\*

Et si, durant les années 2013-2014, cette même Allemagne, a pu dégager des excédents appréciables, au moment d'exporter ses productions à l'étranger - et ce en dépit d'un euro très élevé sur le marché des changes - une telle politique a grandement prétérité, depuis qu'elle a été mise en œuvre, le confort des autres pays membres de l'UE, puisque ceux-ci ont été tenus (et le sont encore, aujourd'hui même) de suivre le même chemin.

Et comme la BCE est la copie, à l'échelon européen, de la BUBA (i.e. Bundesbank), elle a obligé, avec sa politique anti-inflationniste, tous les pays membres de l'euro à pratiquer la déflation salariale, durant la période précitée, pour pouvoir survivre, chose qui a d'ailleurs eu des effets pervers puisque tous les pays membres de l'UE ont procédé de la même façon, et qu'un pareil unisson, ou une pareille uniformité, a réduit d'autant la demande globale, au sein de l'Union Européenne.

\*\*\*\*

Sous un pareil régime, la seule chose qui eût permis à cette Europe-là d'adoucir considérablement une pareille réduction, aurait consisté : a) dans le fait que ses entreprises - tous pays confondus - gagnent des parts de marché à l'extérieur même de l'Union Européenne, et b) que, dans le même temps, les entreprises des pays autres que ceux de l'Union Européenne (i.e. Chine, Corée, Japon, Inde, États-Unis, etc.) eussent été empêchés, par des mesures douanières ou tarifaires, d'accéder au marché intérieur européen.

Il convient néanmoins d'ajouter qu'il se trouvait déjà, à la fin de l'année 2013 (puisque la première mouture du présent ouvrage datait de cette époque), de plus en plus de gens, même en Allemagne, pour protester contre la déflation salariale et la précarisation d'un nombre croissant d'emplois, en Allemagne, depuis l'instauration des lois Hartz, et que ces gens-là préféreraient, quant à eux, voir le niveau des salaires être relevé en Allemagne, permettant ainsi à la consommation intérieure d'augmenter, et aussi, dans le même mouvement, aux autres pays européens d'élever leurs exportations en direction de l'Allemagne, chose impossible à réaliser, dans les conditions actuelles, en raison de salaires chez eux trop élevés, à

productivité égale, par rapport aux salaires versés, en moyenne, aux travailleurs allemands.

Or pareil vœu a été entre-temps exaucé - au moins partiellement - par le gouvernement allemand, puisque celui-ci a institué, sous l'égide de Mme Merkel, un salaire minimum.

\*\*\*\*

Mais cela prouve aussi qu'en Allemagne le fossé n'a cessé de grandir, ces dernières années, entre les nantis d'un côté et les précarisés de l'autre, et qu'une telle politique n'est évidemment pas le meilleur exemple pour sortir l'Europe de son apathie sur le plan économique.

Et que si un tel état devait se prolonger, cette Europe-là se fractionnera entre les nations du Sud d'un côté, et celles du Nord de l'autre, et ce pour le grand profit des premières nommées, puisque celles-ci pourront adopter - enfin pourrait-on dire - une monnaie moins cher que l'euro sur le marché des changes.

Quant aux secondes nommées, elles n'auront plus besoin de secourir celles du sud, afin conserver l'euro chez elles, toutes les fois que les spéculateurs internationaux font pression sur les pays du sud, en raison de leur surendettement, en spéculant contre leurs dettes souveraines.

\*\*\*\*

On notera, au passage, que si, pour certains pays, leur arrimage à l'Europe, plus précisément à l'euro, fut une bénédiction au début, puisqu'ils profitèrent non seulement d'un grand marché pour leurs produits, mais aussi d'une grande source d'approvisionnement, grâce notamment aux banques étrangères de la zone euro, pour financer leur propre développement, les choses changèrent par la suite.

Mais avant de développer ce thème, il faut se souvenir que n'importe quel pays, ne peut pas - conformément au triangle d'incompatibilité établi par l'économiste canadien Robert Mundell - avoir, en même temps, un régime de taux de change fixe, disposer d'une politique monétaire autonome, et avoir une parfaite liberté de circulation des capitaux.

Et que si, dans le cas de l'euro, celui-ci représente une contrainte, en revanche il n'empêche pas le pays soumis à son régime de recevoir des capitaux venus d'ailleurs, ou d'investir ses propres capitaux ailleurs, au sein de l'Union Européenne.

Même chose pour ses travailleurs, et ceux des autres pays, à savoir qu'eux aussi peuvent circuler librement dans l'espace européen.

Du moins théoriquement car, en pratique, seules les élites le feront, puisque leur cosmopolitisme leur permet de le faire.

\*\*\*\*

Ceci dit, il ne suffit pas qu'un pays reçoive des capitaux (provenant, en l'espèce, des autres pays membres de l'Union Européenne - une fois lui-même entré dans l'Union) pour rejoindre les forts de la classe grâce à cet apport.

Et ce pour la raison suivante : dans une Europe reposant sur un pur néolibéralisme, la seule loi est celle de la concurrence des entreprises entre elles (on laisse tomber ici les autres acteurs de la vie économique), elle-même étant complétée par le principe qui veut que chacun ne doive compter que sur lui-même et ne rien attendre des autres.

\*\*\*\*

Or, dans un pareil contexte, les différences structurelles qui existèrent, dès le départ, entre les pays membres de l'Union Européenne, constituèrent un obstacle rédhibitoire en ce sens que dans un marché commun complètement libéralisé, les forts vont immédiatement faire la loi aux faibles, et que si, dans ces conditions, il y aura partout de l'aisance quand les crédits se multiplieront et que la monnaie (qui est ici l'euro) coulera à flot ici et là, une fois que cette musique-là va s'arrêter, les pays forts, qui sont ici les créanciers, feront la loi aux faibles, qui sont ici les débiteurs, en leur dictant la marche à suivre, et qu'à partir de là, les pays faibles connaîtront un chômage très important, et un recul tout aussi important du niveau de vie de leurs habitants.

Et que, dans ces conditions, le chômeur grec, pour prendre un exemple, ne va pas émigrer en Allemagne afin d'y trouver du travail ; et ce d'une part parce qu'il est Grec (et non Européen) de par son passeport, et d'autre part, parce que le travailleur allemand ne voudra pas réduire son propre salaire au moment où le chômeur grec viendra lui faire concurrence, sur son propre terrain, en offrant sa force de travail, à une entreprise allemande, à un prix inférieur au sien.

Tout cela pour dire qu'on n'est pas, ici, aux États-Unis d'Amérique, mais bien en Europe, comme le soulignent un certain nombre d'économistes, dont Paul Krugman.

\*\*\*\*

Voilà pour le premier point.

Le second point se présente comme suit : si les capitaux en provenance de l'Union Européenne (et tout spécialement, pour en revenir à notre exemple, de l'Allemagne) se sont investis en Grèce, ce n'est pas pour que des Grecs fassent, dans le futur, concurrence aux travailleurs allemands dans les mêmes secteurs d'activité qu'eux.

Au lieu de cela, ces capitaux, lorsqu'ils furent liquides, servirent à financer les exportations, en Grèce, des produits fabriqués par les entreprises allemandes, et, ces mêmes capitaux, lorsqu'ils furent réels, permirent à ces mêmes entreprises allemandes de s'installer sur le sol grec, afin d'y moderniser le réseau des communications, ou celui des télécommunications, ou celui des transports, ou les installations portuaires ou aéroportuaires, ou quoi que ce soit d'autre.

En d'autres termes, ces capitaux-là servirent, dans notre exemple, d'abord aux entreprises allemandes qui, ainsi, purent exporter leurs produits en Grèce, et ensuite, mais ensuite seulement, aux travailleurs grecs que celles-ci engagèrent, une fois installées sur le sol grec.

Et que, dans ces conditions, l'écart structurel, mesuré ici en termes de croissance ou de développement, loin de se réduire, entre les entreprises grecques et les entreprises allemandes, augmenta encore.

A ceci près que le revenu des capitaux provenant de l'étranger, cessa d'être payé quand l'État grec se surendetta.

\*\*\*\*

Et cet État était représenté, dans le cas qui nous occupe, par une population grecque qui acheta l'essentiel de ses biens de consommation à crédit.

Sauf que ceux-ci avaient été fabriqués, pour l'essentiel, à l'étranger, et qu'ils avaient été payés, non avec des exportations en provenance de la Grèce (qui, dans le cas d'espèce, n'existaient pas), mais avec des crédits provenant, au départ, des banques appartenant au même pays que les entreprises qui avaient vendu leurs biens aux consommateurs grecs.

Et ces banques-là, au lieu d'avoir prêté leur argent directement aux consommateurs grecs, le prêtèrent à des banques grecques qui, en le prêtant, à leur tour, à ces mêmes consommateurs, permirent à ces derniers d'acheter, à crédit, les biens concernés.

Au lieu donc que ces crédits-là eussent servi à développer les entreprises grecques, ils servirent à payer les exportations de biens fabriqués par des entreprises qui, dans notre exemple, étaient allemandes au lieu d'être grecques.

Et parce qu'il en est ainsi, les consommateurs grecs furent incapables de payer les intérêts de la dette, puisque, pour cela, le pays dont ils sont les ressortissants aurait dû utiliser les crédits en question à développer des entreprises tournées, ou bien vers le marché intérieur, ou bien vers l'exportation.

\*\*\*\*

Et si, dans le premier scénario, la hausse de l'emploi (dans la construction, l'immobilier, le commerce de gros et de détail, etc.) permit, effectivement, à ces mêmes consommateurs de devenir eux-mêmes des producteurs et d'honorer leurs dettes, la chose ne sera plus possible quand le pays s'enfoncera dans une crise qui, si l'on regarde les choses dès les années 2008-2009, fut mondiale, au lieu d'être uniquement grecque, puisque, en ce cas, tous les secteurs d'activité (tourisme, etc.) furent, en Grèce, affectés en même temps.

Et notamment parce que les banques créancières (qui sont, ici, des banques étrangères) demandèrent aux banques débitrices (qui sont, là, des banques grecques) d'être remboursées de leurs prêts, et que, dès cet instant, le crédit, en se raréfiant, provoqua la crise au sein même de l'économie réelle.

Même chose si les banques grecques avaient surinvesti, par exemple, dans le secteur de la construction ou celui de l'immobilier.

\*\*\*\*

Dans le second scénario, par comparaison, la rentrée de devises destinées à payer les intérêts de la dette (ici en mains étrangères), ne pouvaient provenir, si le pays débiteur était la Grèce, que d'un secteur touristique et hôtelier en pleine expansion, ou, éventuellement aussi, d'une exploitation accrue des matières premières gisant dans le sous-sol grec - mer comprise -, puisque, en ce cas, c'est la rente sur leur exploitation qui permet à l'État grec de payer les intérêts sur les emprunts.

Et si, autre variante, les banques créancières de la Grèce prêtèrent de l'argent à ce pays, et, plus précisément, à l'État grec, en échange de garanties, celles-ci se traduisirent par une privatisation de telle ou telle ressource exploitée, sur le sol grec, par l'État ou sous son contrôle (celles-ci étant d'ailleurs les mêmes qu'au paragraphe précédent)., et ce au motif que ce même État était devenu incapable d'honorer sa dette.

Même chose si les banques susmentionnées étaient des fonds d'investissement internationaux ayant acheté de la dette grecque.

Mais cela signifie aussi que le pouvoir économique du pays passa, désormais, en mains étrangères (ce qui revient à dire que le peuple grec travaillera, désormais, pour des intérêts étrangers, plutôt que pour les siens).

Et cela signifie aussi que les entreprises, une fois privatisées, travailleront avec une masse salariale, par unité produite, beaucoup plus réduite que précédemment.

\*\*\*\*

Maintenant, imaginons, autre exemple, que l'Allemagne ait eu, durant la période 2010-2014, un excédent commercial avec tous les pays de l'Union Européenne, et pas seulement avec la Grèce.

Cela signifie que ses entreprises travaillant pour l'exportation, produisirent, durant cette période, leurs biens à des coûts qui s'appuyaient, à productivité égale de la part des travailleurs, sur des salaires inférieurs, par unité produite, comparés à ceux versés aux travailleurs des autres pays.

Ou alors, si ce ne n'était pas le cas, cela signifie que les entreprises allemandes produisaient leurs biens (sous-entendu : à salaire égal, comparé aux salaires versés par les entreprises étrangères) avec des niveaux de productivité qui étaient supérieurs à ceux manifestés par les entreprises étrangères.

\*\*\*\*

Et là est le comble du paradoxe :

Si, en effet, dans un régime d'étalon or au sens strict (voir plus loin), le pays en excédent commercial doit injecter ledit excédent, précisément, sous forme de numéraire, dans la circulation intérieure - provoquant, ainsi, une hausse des salaires et des prix qui annulera l'excédent - ; et si, sous le même régime, le pays en déficit commercial, en faisant le contraire, suscitera une baisse des salaires et des prix propre à annuler ledit déficit, il se trouve que, dans l'Union Européenne actuelle, l'Allemagne, en abaissant, tendanciellement, ses salaires et ses prix, relativement à ceux observés dans les autres pays de l'Union, non seulement engrangea des

excédents commerciaux avec ces pays-là, mais eux-mêmes, excédents, au lieu de se réduire grâce à une politique inflationniste de la part de l'Allemagne, ne se réduisent point, et ne se réduiront point non plus, à l'avenir, aussi longtemps que ce pays pratiquera la rigueur sur le double plan monétaire et budgétaire.

Et cette rigueur-là, au lieu de la pratiquer avec un DM qui a cessé d'exister, l'Allemagne la pratiquera, désormais, avec l'euro lui-même.

\*\*\*\*

C'est dire combien le système actuel est vicié.

Et tout cela parce que l'euro lui-même est surévalué (du moins si l'on se réfère à la période 2013-2014) si l'on tient compte des économies nationales autres que celle de l'Allemagne.

Mais si, au contraire, l'Allemagne avait adopté, d'emblée, une politique, à la fois monétaire et budgétaire, plus inflationniste, celle-ci l'aurait conduite à diminuer, toutes choses égales par ailleurs, ses exportations, et augmenter, toutes choses égales par ailleurs, ses importations.

On objectera peut-être que, ce faisant, elle aurait créé du chômage sur son propre sol.

Or ceci est faux dans la mesure où la hausse de la demande intérieure (associée ici à une politique monétaire inflationniste), aurait tiré vers le haut (sous-entendu : à une époque marquée par le sous-emploi des ressources), à la fois la consommation intérieure et l'investissement (lesquels, par leur hausse respective, auraient compensé, voire même surcompensé, la baisse des exportations).

\*\*\*\*

Il faut également tenir compte, dans cette affaire, de la conjoncture mondiale, et pas seulement des problèmes internes liés à l'Union Européenne.

Quoi qu'il en soit, l'Allemagne, en ayant adopté une tout autre politique que celle présentée ci-dessus, n'a fait qu'augmenter le déficit commercial que les autres pays de l'UE eurent avec elle.

Et ce déficit-là n'a cessé de croître depuis l'instauration des lois Hartz en Allemagne, plus précisément depuis un essor de la conjoncture mondiale qui s'est manifesté en 2005 déjà et qui s'est prolongé jusqu'en 2007-2008, obligeant les autres pays à pratiquer la même politique que l'Allemagne au moment de réduire leur déficit.

Mais même en ce cas, les balances commerciales respectives ne seront en équilibre que si les pays autres que l'Allemagne, vendront, à cette même Allemagne, des biens qui seront différents des siens. Ou alors, s'il s'agit des mêmes biens (voitures, machines outils, produits chimiques etc.) ceux-ci seront vendus, par les autres pays, en Allemagne même, sous des marques différentes.



Même tableau lorsque les entreprises allemandes feront concurrence aux entreprises françaises sur leur propre terrain (c'est-à-dire en France même).

Mais cela signifie aussi une chose que les économistes de tableau noir soulignent insuffisamment dans leurs études : à savoir que les acheteurs français des voitures allemandes préfèrent, pour des raisons x ou y, les modèles allemands aux modèles français, et notamment quand ces acheteurs-là, au lieu d'être des Français, sont des Allemands résidant en France.

Mais cela prouve aussi une chose : si la mobilité des travailleurs n'est pas parfaite, sur le sol européen, au sein de l'Union européenne, les modes de consommation restent eux-mêmes prisonniers des nationalités - y compris quand une telle mobilité existerait -, toutes les fois que le consommateur s'attache à une marque donnée, au motif qu'il n'a jamais été déçu, durant de nombreuses années, par les produits de cette marque, en raison de leur qualité ou de leur fiabilité.

\*\*\*\*

Le concept de nationalité doit cependant être nuancé, au moment d'apprécier le commerce international, puisque celui-ci a très fortement évolué avec le temps.

Schématiquement, on peut dire que dans des pays qui étaient, au départ, fermés à tout commerce avec les pays étrangers, les gens ne consommaient que les productions locales.

Et quand les nations vont s'ouvrir au commerce, elles vont le faire en raison, d'abord de la géographie des matières premières, puis de la géopolitique (en raison, ici, des guerres et des blocages qui leur sont liés), puis des mouvements migratoires des populations vers des régions encore inexploitées, et, enfin, en raison d'un transfert des capitaux, des personnes et des savoir faire (ici en provenance de pays qui sont déjà, développés), vers des pays qui, pour cette raison, vont eux aussi se développer.

A noter que ce transfert débuta déjà quand des gens issus de pays dits du premier monde, émigrèrent vers de nouveaux continents.

Et même si ces gens-là étaient des paysans ou des travailleurs salariés sans formation, le fait qu'ils se soient installés dans un nouveau pays, ne signifie pas qu'ils coupèrent toutes leurs attaches avec le pays natal.

Et dans leur nouveau pays d'implantation, ils apporteront leur culture, mais aussi leur manière de consommer, ou d'apprêter les aliments, s'ils sont boulangers, charcutiers, bouchers, ou restaurateurs (avec ce résultat que des restaurants chinois, italiens, indiens, pakistanais, mexicains, etc., etc. s'ouvrirent, dans les quartiers des villes où ils s'installèrent avec leur famille).

Ces populations créeront également, dans ces quartiers (à condition d'avoir l'âme, à la fois ouvrière et commerçante, chose particulièrement fréquente chez les Coréens et autres Asiatiques), des ateliers produisant des vêtements ou des articles de confection qui seront vendus directement sur place - l'atelier se situant en retrait du

magasin, ou au premier étage, et le point de vente se situant au rez-de-chaussée de l'appartement abritant ces deux éléments.

\*\*\*\*

Mais tout cela explique aussi que le concept de nationalité va demeurer, à travers ces gens-là, y compris quand le monde sera entièrement ouvert à la circulation des biens, des capitaux et des personnes.

Pour prendre un exemple, un Italien de New York achètera, s'il est un émigré de la première génération, une voiture italienne plutôt qu'une voiture américaine, s'il a la possibilité de le faire.

A cette aune, il faudra deux générations avant de voir les descendants de cet immigré se fondre complètement dans leur nouvel environnement, et consommer des biens portant le label du pays dont ils sont devenus des citoyens.

C'est, parfois aussi, pour des raisons religieuses, que, par exemple, les consommateurs fréquenteront certains magasins en y achetant des produits spécifiques (songeons, par exemple, à tous les Juifs qui font leurs achats dans des magasins juifs).

\*\*\*\*

Tout ceci étant dit, il faut également tenir compte des marques sous lesquelles les entreprises vendent leurs produits.

Car le consommateur, lui, quand il achète, par exemple, une voiture, ne va pas, au moment de se rendre dans tel ou tel garage, ou chez tel ou tel concessionnaire, examiner le véhicule qu'il se propose d'acheter, avec le même regard que, par exemple, un ingénieur chargé de tester la fiabilité du véhicule, à sa sortie d'usine, ou un garagiste spécialisé dans la réparation des véhicules.

Au lieu de cela, il regardera le logo de l'entreprise du véhicule qu'il désire acheter, puisque la marque du véhicule est un symbole, dans son esprit, de la qualité même du véhicule en question.

Et il saura aussi, avec son expérience de consommateur, que tel véhicule de telle marque subira moins de réparations, durant son existence entière, que tel autre ; ou que les garages, au moment de faire réparer son véhicule, posséderont un stock de pièces détachées (destinées, ici, à la réparation) important, si la marque du véhicule est à la fois connue et bien implantée dans le pays.

\*\*\*\*

Et puisque nous en sommes au logo et aux marques des produits, il ne faut pas oublier, non plus, l'importance du marketing ou de la marchandisation des produits en question, et ce grâce à des campagnes publicitaires organisées dans les médias, ou grâce à des foires expositions mises sur pied, ou bien par les entreprises elles-mêmes (en guise, ici, de campagnes de promotion en faveur de la marque concernée, et des différents produits dont elle s'occupe), ou bien par les pays consommateurs eux-mêmes (représentés, en l'occurrence, par telle ou telle ville qui,

à l'initiative des autorités, a pris sur elle d'organiser de telles foires expositions afin d'attirer, depuis l'étranger, un maximum de biens, lesquels seront vendus (et, peut-être aussi, produits), non seulement sur son territoire, mais dans le pays tout entier.

\*\*\*\*

Et si, sachant cela, on examine le commerce tel qu'il est configuré aujourd'hui, on s'aperçoit que les entreprises chargées de produire et de vendre des biens, se sont internationalisées, et que, ce faisant, leurs gestionnaires de haut niveau peuvent jouer sur les différences, d'un pays à l'autre, entre les salaires, charges sociales, impôts, etc.

Mais là encore, il ne s'agit pas, à notre avis, de surestimer cette différence.

D'abord à cause du fait que le prix n'est pas tout, dans un produit ; qu'il faut tenir compte, également, de sa qualité ou du niveau technologique inclus en lui.

Et aussi à cause du prix des transports, depuis les lieux de production du produit concerné, jusque vers les lieux de consommation.

Et qui dit transport, dit réseau de communication (routes, rail et réseau ferré, ports, gares, bateaux, avions, etc.) d'une part, et délai de livraison d'autre part.

Enfin il faut tenir compte du fait que les produits réalisés par telle ou telle entreprise, peuvent varier, d'un pays à l'autre, dans la même gamme, en fonction du goût des consommateurs.

\*\*\*\*

Tout cela explique que l'entreprise multinationale va s'employer à rapprocher les lieux de production des lieux de consommation, et qu'elle va le faire en installant ses usines de production ou d'assemblage des composantes du produit concerné, directement sur place, autrement dit près des marchés consommateurs.

Et la chose est encore plus vraie si une demande se manifeste, pour les produits concernés, sur de tels marchés. Et aussi, cela va de soi, si les autorités du pays à la fois autorisent et encouragent une pareille installation, chose qui n'est d'ailleurs pas évidente, si le pays fabrique lui-même ses propres produits sous une marque nationale.

Mais cela signifie aussi que le pays concerné est en train de se développer, et qu'un pareil développement est train de créer, chez lui, plus précisément chez ses habitants, des revenus.

Et parce ce pays a besoin, pour son développement, de machines, d'équipements ou d'infrastructures dans tous les domaines (voies de communication, ports, gares, aéroports, usines, bâtiments à usage commercial ou industriel, etc.), il va importer, soit de tels produits, soit des composantes de ceux-ci, toutes les fois que les entreprises des pays exportateurs se sont spécialisées dans leur production (laquelle spécialisation repose, ici, sur des savoir faire et une expérience acquise depuis, parfois, de très longues années).

Idem, d'ailleurs, quand le bien est un bien de consommation tel que le vin : un vin de qualité dépend, en dehors du climat et d'un terrain propice à la culture de la vigne, d'un savoir faire et d'une expérience, plus exactement d'une tradition, qui remontent, parfois, à plusieurs générations de producteurs. .

\*\*\*\*

Tout cela pour dire que nous vivons, aujourd'hui même, dans un monde où tous les pays participent désormais au même jeu, et où ceux en train d'émerger représentent une très grosse demande, potentiellement s'entend, en termes de produits destinés à réaliser ce développement sur le terrain (et ce au profit d'entreprises qui sont, ou seront, ou bien des entreprises nationales, ou bien des entreprises étrangères), toutes s'activant dans la création d'usines, de barrages, de centrales électriques, de logements, de bâtiments à usage industriel ou commerciale, de routes, ports, aéroports, gares, etc., etc.

De plus, quantité de nouveaux commerces vont s'installer dans les villes nouvelles, ou qui ont été nouvellement agrandies grâce à des activités orientées, qui vers une agriculture modernisée, qui vers la petite industrie, qui, enfin, vers la grande industrie si les entreprises nationales (plus précisément nationalisées, car supportées par des capitaux publics), ou étrangères concernées, ont installé leurs usines à l'endroit considéré.

\*\*\*\*

Et si les entreprises étrangères produisent des biens destinés à la consommation, elles ouvriront, dans les pays émergents, des centres de distribution dans celles des villes où elles désirent s'implanter, directement, avec leurs produits (que ce soit sous la forme d'agences concessionnaires de telle ou telle marque, s'il s'agit de véhicules ; ou que ce soit sous la forme de magasins chargés de vendre les produits concernés - biens alimentaires, vêtements, appareils multimédia, matériel électronique, matériel informatique, matériel de bureau, montres ou articles de bijouterie, produits pharmaceutiques, produits cosmétiques articles de ménage, produits de quincaillerie, mobilier de maison, matériel de construction, produits de jardinage, etc., etc. - avec qui elles auront passés des accords spécifiques.

\*\*\*\*

Ci-dessus, nous avons présenté, s'agissant des pays émergents, un tableau, en termes de développement économique, en quelque sorte idéal. Pourquoi ? Réponse : car il ne prenait pas en compte le fait de savoir qui va payer tout cela.

Mais avant de développer ce point, il faut d'abord se demander à quoi serviront, chez eux, les infrastructures (en voies de communication notamment), les équipements, usines, bâtiments, centrales électriques, ou hydroélectriques, barrages, etc., etc. ?

Or la réponse est que tous ces biens serviront, ou bien à produire des biens (eau potable, électricité, gaz, biens alimentaires, produits de consommation plus ou moins durables), destinés au logement, au vêtement, au transport, à la culture ou à l'éducation, aux soins de santé, etc. de la population vivant au sein du pays émergent; ou bien à transporter les biens concernés, ainsi que les personnes, grâce à des moyens de transport qui eux aussi auront été produits pour l'occasion.

\*\*\*\*

A partir de là, la question est de savoir qui va acheter les biens du deuxième groupe.

La réponse qui vient immédiatement à l'esprit est : tous ceux qui auront travaillé, à un titre ou à un autre, dans les deux groupes susmentionnés, et qui, ce faisant, auront reçu un revenu pour ce travail.

\*\*\*\*

Seulement voilà, quand une entreprise étrangère livre, à un pays donné, des matériaux nécessaires à son développement économique, ce pays-là ne pourra les payer qu'avec d'autres biens ou services livrés, ou bien au pays d'origine de cette entreprise, ou bien à d'autres pays

Maintenant, imaginons que l'entreprise étrangère emploie, dans le pays émergent, des indigènes qui fabriqueront eux-mêmes, sur place, c'est-à-dire dans le pays même, ces matériaux.

En ce cas, cette entreprise a amené, au sein du pays émergent, son savoir faire dans le domaine concerné, ainsi que des capitaux destinés à construire les usines concernées, si ces matériaux sont fabriqués là.

\*\*\*\*

Mais là encore, si cette entreprise utilise, dans le pays émergent, de la main d'œuvre venue de son propre pays d'origine, il n'est pas certain du tout que celle-ci dépense son revenu dans le pays émergent.

Pour cela elle devra s'y installer durablement. Dans le cas contraire, elle dépensera son revenu dans le pays d'origine de l'entreprise, puisque c'est là qu'elle retournera après avoir travaillé quelque temps dans le pays émergent.

\*\*\*\*

A partir de ces exemples tout simples, il faut se demander qui va pouvoir payer, dans le pays émergent, l'eau, l'électricité, le gaz, etc., et, finalement, tous les biens produits par les entreprises ayant contribué au développement du pays en question.

Or à cette question, une seule réponse plausible peut être apportée : pourront payer les indigènes qui auront assez d'argent dans leur poche, cet argent qu'ils auront gagné, d'une manière ou d'une autre, dans les entreprises nationales ou étrangères ayant participé au développement du pays émergent.

Mais cela signifie aussi que cette main d'œuvre, qui n'était pas formée, au départ, a dû se former, dans l'intervalle, pour participer au développement susmentionné.

Et cela signifie aussi que la formation a été pris en charge, ou bien par les entreprises elles-mêmes, ou bien par l'État (ou pouvoirs publics) du pays émergent.